



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

17 décembre 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine tenue le 17 décembre 2024, à la mairie sous la présidence du maire Antonin Valiquette, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M Antonin Valiquette, maire
Mme Johanne Lebel, conseillère du district 1 (L'Île-du-Havre-Aubert)
M. Georges Painchaud, conseiller du district 3 (Cap-aux-Meules et L'Île-d'Entrée)
M. Benoit Arseneau, conseiller du district 5 (Havre-aux-Maisons)
M. Bernard Richard, conseiller du district 6 (Grande-Entrée)

Sont aussi présentes :

Mme Sharon Clavet, directrice générale
Mme Alexandra Vigneau, greffière

Quelque quinze personnes assistent également à la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Antonin Valiquette, procède à l'ouverture de la séance à 20 h 11.

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été notifié à tous les membres du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la Loi sur les cités et villes.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

R2412-1485

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Bernard Richard, appuyée par Benoit Arseneau, il est résolu à l'unanimité

d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est ci-dessous présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Services municipaux



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

17 décembre 2024

- 4.1 Services administratifs et trésorerie
- 4.1.1 Dépôt et adoption du budget 2025
- 5. Période de questions
- 6. Clôture de la séance

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRÉSORERIE

R2412-1486

Dépôt et adoption du budget 2025

CONSIDÉRANT QUE le maire a procédé à la présentation du budget de la Municipalité et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT QUE le taux des divers services municipaux ainsi que le taux de la taxe foncière ont été divulgués pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE le budget a été déposé au conseil séance tenante pour adoption;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Antonin Valiquette,
appuyée par Georges Painchaud,
il est résolu à l'unanimité

d'approuver les prévisions budgétaires 2025 de la Municipalité et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tel que déposées et présentées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

R2412-1487

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de Georges Painchaud,
appuyée par Benoit Arseneau,
il est résolu à l'unanimité

de lever la séance à 20 h 15.

Antonin Valiquette, maire

Alexandra Vigneau, greffière